



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'ATTELAGE

Courcelon, 27.01.2023

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président Frédéric Erard ouvre l'assemblée générale à 20h11 et souhaite la cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes. Il salue en particulier le membre invité, Mario Gandolfo, membre de la commission de la relève.

Noémie Homberger s'excuse, elle ne peut pas être présente.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Christian Tanner, Jocelin Charles et Heusler Maurice (papa de serge) membre du comité.

Les personnes suivantes sont excusées :

Frédéric Cachelin

Bernard Wille

Urs Moser

Emilie Beuret-Boillat

Christine Bastet

Valérie Perret

Françoise Gobat-Membrez

Claude Matthey

Damien Ganguillet

Pierre-André Froidevaux

Léa Gerster

Anne Froidevaux

personnes sont présentes : Selon liste des présences

2. Nomination des scrutateurs

Sandrine Beuret, Sophie Hulmann, Maude Koller sont nommés scrutateurs.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

4. Approbation du PV de l'assemblée générale 2022

Le PV est approuvé

5. Rapport du président

6. Concours officiel d'attelage 2022

Nous vous annonçons que le concours d'attelage a réalisé un bénéfice de CHF 2300.- ce qui nous rend fière.

Le concours d'attelage du Mont-de-Coeuve a terminé à la 1^{ère} place pour le prix de l'ASCC dans toute la Suisse. Nous avons reçu un prix de CHF 1000.-

Nous avons également eu beaucoup de remerciements, félicitations de la part des meneurs, participants. Frédéric remercie tous les membres du comité ainsi que toutes les personnes œuvrant pour ce concours.

Nous avons décidé d'organiser en 2023 à nouveau le concours d'attelage afin de ne pas tomber en même temps que la Braderie. Il aura lieu le 26 et 27 août 2023. De plus, nous organisons à nouveau un Multitest.

Nous transmettons la liste des bénévoles afin que les membres s'inscrivent. Frédéric relève qu'il faut être compréhensif que pas tout le monde peut faire secrétaire de juge.

7. Présentation des comptes

Compte SJA 2021

Les comptes de la société sont présentés par Léna Perera

Frédéric donne quelques explications concernant la perte.

- Nous avons décidé de faire un sponsoring pour chaque place de promotions en 2021 et nous avons une place de promotion qui s'est annoncée en 2022 qui n'avait pas encore reçu le montant de CHF 2000.-
- Nous avons acheté un nouveau jeu numéros pour la maniabilité
- Nous avons payé une facture de 2021 concernant les plaques hypona qui a été payé en 2022.

Les cours que nous organisons chaque année coûte quelque chose à la société. Notre but est de motiver les jeunes et c'est pour cela que les cours sont à des prix plus que correct.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes de la société ont été vérifiés le 24 janvier 2023 par les vérificateurs Nicolas Brunner et Raphaëlle Stegmann. Ils recommandent à l'assemblée de les accepter en donnant décharge à la caissière et en la remerciant pour son travail. Raphaëlle Stegmann félicite Léna Perera pour son excellent travail.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, le président remercie Léna Perera pour son excellent travail ainsi que les vérificateurs des comptes.

8. Challenge SJA :

Bernard Willemin, responsable de la Coupe Hypona et du Challenge meneur, remercie le sponsor LandiArc Jura et rappelle le podium de la coupe Hypona : 1^{er} Mario Gandolfo, 2^{ème} Mélissa Meyer, 3^{ème} Frédéric Erard, 4^{ème} Antoine Travers

Challenge 2022 : 1^{er} Mélissa Meyer, 2^{ème} Daniel Jacot, 3^{ème} Antoine Travers, 4^{ème} Frédéric Erard.

Le challenge est remis au gagnant.

Frédéric remercie Bernard pour son travail.

Le classement et l'explicatif du calcul est à disposition des membres.

9. Admissions et démissions

Le comité a reçu les demandes d'adhésion de :

Travers Antoine
Ganguillet Damien
Chappuis Mathieu
Beuret Sandrine
Zoehl Madelaine
Gandolfo Sylvie
Sophie Froidevaux
Joe Leiber
Hulmann Anais
Hulmann Sophie
Boillat Chloé

Le comité a reçu les démissions de : Baume Adrien, Jeannerat José, Jeannerat Josette, Jeannerat Odette.

10. Comité

a) Départ au sein du comité :

Bernard Willemin, Graf Christa

Frédéric les remercie pour leur travail.

b) Election au sein du comité :

Beuret Sandrine

Heusler Serge

Morf Andreas

Nous les acceptons par acclamation et leur souhaitent la bienvenue ainsi que beaucoup de plaisir au sein du comité.

b) Elections statutaires d'un membre du comité :

Conformément aux statuts de la société, il convient de réélire Frédéric Erard, Blaise Martignier, Eric Stegmann au sein du comité. Ils sont réélus par l'assemblée par acclamation.

De plus, nous devons réélire Nicole Fluri-Schaffter, remplaçante des vérificateurs des comptes. Elle est réélu par acclamation.

11. Programme d'activités 2023

Un cours d'attelage sera organisé le 6-7 mai avec Daniel Würgler. L'emplacement est encore à définir.

Le Multitest aura lieu soit le vendredi 25 août ou durant le concours d'attelage.

Concours d'attelage Mont-de-Coeuve les 26 et 27 août 2023

12. Budget 2022

Le budget 2023 est présenté par Léna Perera. Le budget suivant est approuvé par l'assemblée.

Frédéric propose faire une votation afin d'accepter le budget 2023. Le Budget a été accepté.

13. Message des invités

Mario Gandolfo :

Mario Gandolfo nous amène les salutations du directeur d'attelage. Il nous fait part du regret que la SJA ne souhaite plus organiser les championnats suisse.

Il souhaite à ce que le canton du jura organise un jour un championnat du monde.

Il y a plusieurs changements dans le règlement :

Casque obligatoire pour le meneur et groom pour toutes les épreuves de maniabilité. Pour le concours complet, le groom peut faire que 1 départ.

Mario soulève que nous avons besoin de nouveau licencié et que ça serait bien que nous organisations 3 places d'entraînement à Saignelégier, Delémont, et Porrentruy.

Frédéric remercie Mario pour ses explications.

14. Divers

L'AG de la ASCJ aura lieu le 11 février à Asuel. Les attelers méritant seront invités.

Léna nous a fait part qu'elle souhaite laisser sa place pour 2024. Si une personne est intéressée, nous prions de prendre contact avec Léna Perera.

Les dates promotions au jura :

29 mai 2023 au Mont-de-Coeuve, 4 juin à Delémont et le 2 juillet à Tavannes.

Frédéric tient à remercier notre constructeur, Eddy Von Allmen, qui s'occupe aussi bien de la remorque, de l'intendance ainsi que sa présence sur chaque place de concours.

Également encore à Théophile Bögli qui est toujours présent.

Eddy Von Allmen lance un appel comme chaque année si quelqu'un se sent à faire constructeur / constructrice. Nous sommes la région où nous avons le plus de concours et il serait dommage de demander un constructeur d'attelage de plus loin.

Nous aurons un peu plus de frais sur la remorque à cause des distances de la maniabilité. Il a demandé à Heinz Mägli de nous fournir des manchettes d'autres couleurs. Il relève qu'il serait bien de faire un inventaire de la remorque.

Frédéric Frésard remercie Frédéric Erard pour son travail.



Le Président clôt l'assemblée à 21h04, il remercie les participants pour leur présence et leur souhaite plein succès dans la pratique de l'attelage.

La secrétaire :
Lolita Fuchs